

Notice de sélection pour recrutement d'un Consultant Individuel

IC/25/PCH/2019

Date: 25 Février 2019

Pays : République Centrafricaine

Intitulé : Recrutement d'un consultant national spécialiste en stratégie et politique énergétique décentralisée

Durée de la mission : 45 jours ouvrables répartis sur 2 mois

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail achats.cf@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier.

Votre proposition devra être reçue au plus tard le 11 mars 2019.

N'hésitez pas à écrire à l'adresse procurement.cf@undp.org pour toute information complémentaire.

I. CONTEXTE/OBJECTIF

La République Centrafricaine (RCA) couvre une superficie d'environ 623 000 km² et compte 5,069 millions d'habitants selon les projections de 2017, dont 50,2% de femmes parmi lesquelles, 61% vivent en milieu rural. Le pays dispose d'un potentiel important en ressources naturelles notamment agropastorale avec 15 millions d'hectares de terres arables et de riches terres de pâturage dont l'étendue et le parcours sont estimés à 16 millions d'hectares, forestières avec 5,6 millions d'hectares de forêts dense et humide et 301 espèces d'arbres identifiées, minières avec plus de 450 indices miniers et pétroliers identifiés dont le diamant, l'or, le fer, l'uranium, hydrauliques avec une pluviométrie, à plus de 160 milliards de m³ en moyenne par an à 47 milliards m³/an d'eau de surface, 35 milliards m³/an d'eau souterraine et un potentiel hydroélectrique du pays qui est de 2 000 MW dont 1% est valorisé. Malgré ce fort potentiel, la RCA est classée parmi les dix pays les plus pauvres au monde, avec un taux d'accès des populations à l'électricité de seulement 3,7% en 2016.

Les différentes crises que le pays a connues, ont déstabilisé ses institutions et l'ont entraîné dans trois années de transition. L'appui de la communauté internationale a permis à la RCA de retrouver l'ordre constitutionnel à l'issue des élections libres et démocratiques en mars 2016. En la faveur de l'accalmie retrouvée, le « Plan de relèvement et de consolidation de la paix pour la Centrafricaine (RCPCA 2017-2021) » a été adopté et présenté à la communauté des bailleurs de fonds à la table-ronde de Novembre 2016 à Bruxelles. Ce document sert de cadre prioritaire d'intervention du Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement tout en constituant un instrument pour la mobilisation des ressources.

Avec l'appui du PNUD, le Gouvernement est en train de mettre en œuvre le projet de "Promotion des petites centrales hydroélectriques en République Centrafricaine (PCH-RCA)" dont l'objectif est d'aider l'Etat centrafricain à "garantir

l'accès à des services énergétiques efficaces, durables et modernes à la population rurale" d'ici 2030 à un coût abordable "et de manière durable, avec un impact négatif minimal sur l'environnement. Ce projet permettra également de formuler un modèle d'entreprise approprié devant assurer la durabilité de ces mini-réseaux.

II. JUSTIFICATION

Le cycle de crises dans lequel la RCA se trouve depuis 2013, a progressivement ruiné le tissu économique et social et mis le pays dans un état de vulnérabilité général, avec des besoins énormes pour sa reconstruction. Les indicateurs sociaux économiques se sont dégradés et avec eux, les indicateurs du sous-secteur de l'électricité qui, malgré les efforts entrepris depuis 1983, demeurent parmi les plus bas de la sous-région. En 2016, le taux d'accès est de 23% à Bangui, 3,7% au niveau national et quasi nul dans les régions. Le taux de desserte est de 24% et le taux d'électrification de 3,8%, faisant de la biomasse et combustibles fossiles, les principales sources d'énergie avec 98% du bilan énergétique, soit 2,64 millions de tep de bois consommés durant l'année. Dans ces conditions, le secteur de l'énergie est devenu le 3^{ème} plus grand producteur de CO₂ derrière les secteurs agricole et sylvicole avec 2% d'émissions par an et pourrait atteindre près de 25% du total des émissions de gaz à effet de serre du pays à l'horizon 2030.

La situation du sous-secteur de l'électricité est caractérisée par l'insuffisance et l'instabilité de l'offre d'électricité en RCA, qui augmentent les coûts de production. Moins de 4% de la population est connecté à l'énergie moderne produite par l'Energie centrafricaine (ENERCA) et les populations rurales n'ont quasiment pas d'accès à l'électricité. Les problèmes dans ce secteur sont vécus par toute la population, mais ils sont plus aigus pour les femmes, parce qu'elles doivent assurer l'approvisionnement de leur famille en combustible, en eau potable et en produit alimentaire.

En 2017, en réponse à cette situation, le PNUD, pour aider le Gouvernement à augmenter le taux d'accès des populations rurales à l'électricité, a initié une fiche projet permettant de mettre en œuvre des mesures d'atténuation ayant obtenu l'adhésion du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Le Gouvernement et le PNUD ont signé le Document de Projet (ProDoc) en juin 2018 et procédé à mise en place de l'équipe de gestion du projet en juillet 2018. Les travaux de préparation du ProDoc, ont permis au PNUD d'aider le Gouvernement à élaborer un document de Politique Énergétique Décentralisée (PED) devant servir de cadre institutionnel et juridique pour le développement de l'électrification rurale. Ce document, en attente d'adoption, avait déjà fait l'objet d'une validation nationale en 2017.

Par ailleurs, le Gouvernement centrafricain, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement du sous-secteur de l'électricité, a adopté en 2005, un Code de l'Electricité qui libéralise les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'électricité. Une politique énergétique nationale a aussi été adoptée depuis 2008 et nécessite d'être actualisée en vue de prendre en compte les orientations émergentes notamment des démarches auprès des partenaires au développement pour la promotion de l'hydroélectricité à travers les pico, micro et mini centrales en RCA y compris les autres énergies nouvelles et renouvelables (ENR).

C'est pourquoi, la PED, tout en servant de catalyseur pour une utilisation efficace de l'énergie afin d'améliorer les moyens de subsistance de la population centrafricaine et de stimuler la croissance économique, permettra au Gouvernement d'intégrer non seulement l'électrification des régions dans la planification nationale et sectorielle mais aussi, de prendre en compte la dimension genre dans la problématique de développement d'électrification rurale afin de soutenir le processus global de développement humain durable et l'atteinte des ODDs 7 et 13. Pour ce faire, une actualisation complète du document de politique énergétique décentralisée et l'élaboration des principales annexes fondamentales s'avèrent nécessaires, afin de permettre au Gouvernement et ses partenaires de disposer d'un cadre institutionnel et juridique pour le développement de l'électrification dans les zones rurales.

C'est dans cette optique que le Bureau du PNUD Centrafrique le PNUD recherche le service d'un(e) consultant(e) Spécialiste en stratégie et politique énergétique.

III. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la supervision directe du Représentant Résident et en lien direct avec la Chargée de Programme Environnement et Développement Durable, le Chef de Projet (CP) et le Consultant International, assistant technique du Projet, le(a) consultant(e) national(e) a pour mission de conduire l'actualisation complète du document de Politique Energétique Décentralisée (PED) et l'élaboration de ses principaux documents annexes ». De manière spécifique, le(a) consultant(e) national(e) aura pour tâches de :

- Procéder à une évaluation du document de Politique Energétique Décentralisée pour actualiser si possible les éléments de diagnostic et contextuels ;
- Prendre en compte les résultats des nouvelles analyses des stratégies, politiques, plans, projets du sous-secteur de l'électricité ;
- Intégrer dans le PED les résultats de la revue des nouveaux textes législatifs et réglementaires ainsi que les taxes relatives aux secteurs de l'énergie ;
- Proposer un modèle de cahier de charge pour la fourniture de service public de l'électricité dans les zones rurales ;
- Elaborer le cadre logique de la politique énergétique décentralisée ;
- Fournir des orientations sur le modèle de structure de la tarification applicable en zone rurale.

Résultats attendus :

- Une note méthodologique accompagnée d'un planning détaillé de travail y compris les activités, le calendrier conformément aux termes du contrat est disponible ;
- Un Rapport d'évaluation du document de Politique Energétique Décentralisée intégrant les résultats des nouvelles analyses des stratégies, politiques, plans, projets du sous-secteur de l'électricité et de la revue des nouveaux textes législatifs et réglementaires ainsi que les taxes relatives au secteur énergie est disponible ;
- la version provisoire du document de Politique Energétique Décentralisée et ses annexes (cadre logique, modèle de cahier des charges,) est disponible ;
- La version finale validée du PED intégrant les contributions (commentaires, remarques) de l'équipe de supervision (PNUD National, Conseiller Régional et Consultant International) est disponible.

Méthodologie

Le(la) Consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec la Chargée de Programme, le Chef de Projet et le Consultant International, assistant technique du Projet, pour conduire avec aisance sa mission. Il(elle) devra s'assurer de disposer de tous les outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes, notamment :

- La revue et l'étude de la documentation clé (ex. : Document de Projet, documents de politiques du sous-secteur de l'électricité, études et informations financières relatives au domaine de l'électricité, rapports de consultations liés à la problématique de l'électricité, documentation relative aux ODDs, monographies des préfectures et villes d'intervention, politique nationale et stratégie du PNUD relative au genre, etc.) ;
- Les rencontres et les entretiens avec les acteurs concernés (publics, privés, société civile), les partenaires, les personnes ressources et les membres de toute l'équipe de gestion du projet ;
- L'exploitation et l'analyse des informations collectées en vue de la production des rapports.

Le Bureau Pays du PNUD en RCA assurera le contrôle-qualité de tous les produits de la mission, en lien avec le Directeur Général de l'Agence Centrafricaine de l'Electrification Rurale.

IV. COMPETENCES

Corporate :

- Démonstre l'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques des Nations Unies
- Promeut la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD
- Affiche la sensibilité et l'adaptabilité de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge
- Traite toutes les personnes de façon équitable sans favoritisme

Technique :

- Exécuter de façon efficace et efficiente les activités visant l'atteinte des résultats du projet ;
- Être motivé et démontrer une capacité à poursuivre son développement personnel et à apprendre ;
- Être capable d'exécuter plusieurs tâches en même temps et de travailler sous pression et sans préavis ;
- Être familiarisé avec la formulation et la rédaction des projets et/ou programmes de changements climatiques ;
- Avoir une forte capacité d'écoute ;
- Avoir une capacité à gérer le temps et à respecter les délais ;
- Disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et de production des documents de qualité ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Démontrer de bonnes aptitudes en communication écrite et orale.

Communication : Excellentes compétences rédactionnelles et de communications orales

Professionalisme :

- Aptitude démontrée dans la réflexion analytique ;
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis.

Travail en équipe :

- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks
- Capacité à travailler sous pression
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel

V. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES**Education :**

- Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) domaines scientifiques (énergie, économie, industrie minière,), connaissances en développement des énergies renouvelables, développement rural, ou tout autre domaine équivalent ;

Expériences professionnelles :

- Avoir au moins cinq (5) années d'expérience avérée en matière d'élaboration des politiques de développement national de préférence sur la problématique de la programmation énergétique, d'exploitation des ressources naturelles, dans les domaines socioéconomiques et d'intégration du genre dans le développement ;
- Avoir une capacité d'analyse et de planification stratégique, intégrant notamment, la mise en place de politiques nationales ;
- Avoir une expérience en gestion des politiques et projets énergétiques ;
- Disposer d'une bonne maîtrise de la langue française et d'une parfaite connaissance de la langue Sango ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique ;
- Disposer d'excellentes compétences en communication et de rédaction de documents de portée nationale.

Langue :

- Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) et du Sango
- Familiarité avec l'anglais est un atout.

Informatique : maîtrise des logiciels sous Office.

VI. DOSSIER DE SOUMISSION**Une proposition technique incluant :**

- Une lettre de motivation adressée au Représentant Résident du PNUD en RCA ;
- Les contacts (adresse mail et téléphone) de trois personnes de références pouvant témoigner de vos qualités professionnelles et morales ;

- Une note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les motivations de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée.

Une offre financière incluant : les honoraires du consultant, précisant, sur la base de l'approche forfaitaire, le montant des indemnités journalières, le nombre de jours de travail prévus, sur la base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs), même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat.

VII. CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) domaines scientifiques (énergie, économie, industrie minière,,), connaissances en développement des énergies renouvelables et développement rural, ou tout autre domaine équivalent	20%
• Avoir au moins cinq (5) années d'expérience avérée en matière d'élaboration des politiques de développement national de préférence sur la problématique de la programmation énergétique, d'exploitation des ressources naturelles, dans les domaines socioéconomiques et d'intégration du genre dans le développement ; • Avoir une capacité d'analyse et de planification stratégique, intégrant notamment, la mise en place de politique nationale ; • Avoir une expérience en gestion des politiques et projets énergétiques ; • Disposer d'une bonne maîtrise de la langue française et d'une parfaite connaissance de la langue Sango ; • Justifier de grandes capacités de communication et de rédaction de documents de portée nationale en fournissant un ou deux références de documents similaires rédigés. • Avoir une maîtrise de l'outil informatique ;	50%
Capacités linguistiques • Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) et du Sangö ; • Familiarité avec l'anglais.	30%
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au (à la) Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDRs ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

N.B : Les services demandeurs détermineront avec les Opérations l'option la plus adaptée en fonction de leurs besoins.

Eligibilité pour l'évaluation technique

- Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) domaines scientifiques (énergie, économie, industrie minière,), connaissances en développement des énergies renouvelables et développement rural, ou tout autre domaine équivalent ;
- Avoir une capacité d'analyse et de planification stratégique, intégrant notamment, la ;
- Avoir une expérience en gestion des politiques et projets énergétiques ;

Notation de l'offre technique (100 points)

- Avoir au moins cinq (5) années d'expérience avérée en matière d'élaboration des politiques de développement national de préférence sur la problématique de la programmation énergétique, d'exploitation des ressources naturelles, dans les domaines socioéconomiques et d'intégration du genre dans le développement (20 pts)
- Justifier de grandes capacités de communication et de rédaction des documents de politique de portée nationale et d'expériences dans le processus de la rédaction des documents de politiques sensibles au genre. (20 pts)
- Avoir une capacité d'analyse et de planification stratégique, intégrant notamment, la mise en place de politique nationale (15 pts)
- Avoir une expérience en gestion des politiques et projets énergétiques (15 pts)
- Niveau de compréhension par le consultant de la mission/Cohérence de la proposition du consultant avec les TdR (20 pts)
- Maîtrise du français et familiarité avec l'anglais (10 pts)

Mode de paiement	Le tarif journalier doit être "tout - inclus" ¹ et une feuille de temps de travail doit être soumise par le consultant, dûment approuvée par le superviseur du consultant, qui doit servir de base pour le paiement des frais.		
	Par Heure	Monnaie	Montant
	Par jour - Oui	Monnaie	Montant
	Par semaine	Monnaie	Montant
	Les modes de paiement seront les suivants : • 20% à la remise de l'approche méthodologique (y compris le plan de travail détaillé et le calendrier de la mission) • 20% à la remise du Rapport d'évaluation du document de Politique Énergétique Décentralisée • 20% à la remise de la version provisoire du document de Politique Énergétique Décentralisée et ses annexes. • 40 % à la remise de la version finale validée intégrant les contributions (commentaires, remarques) de l'équipe de supervision du PNUD et de la réunion technique de validation. Temps requis pour l'exécution des demandes de paiement L'exécution des demandes de paiements sera assujettie à l'examen et l'approbation des livrables par le(s) superviseur (s) affecté(s) au projet dans les 30 jours.		

NB: Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

¹ Tout - inclus implique que tous les coûts (frais professionnels, les assurances, le transport local, les communications, les consommables, etc.) qui pourraient être encourus par le consultant sont déjà pris en compte dans le montant final présenté dans la proposition.